



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022-384

3-5 Autres actes de gestion du domaine public

**OBJET : Convention de mise à disposition du Dojo du Clavier
à l'Association « KRAV MAGA ARCACHON »**

**DGA Service à la
population**
**Direction de l'Action
éducative, de la vie des
quartiers et des Sports**
Service des Sports
Réf. : EA/ CV 243757
DGS :
DGA :
CAB :
CS : EA

Le Maire de LA TESTE DE BUCH,

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que La Ville de La Teste de Buch est propriétaire du **Dojo du Clavier** qui a pour vocation d'accueillir des activités sportives,

Considérant que l'association « **KRAV MAGA ARCACHON** » souhaite utiliser ce Dojo pour les Entraînements et stages.

DÉCIDE

ARTICLE I :

De mettre à la disposition de l'association : « **KRAV MAGA ARCACHON** » dont le siège social est situé à l'Esplanade Georges POMPIDOU, 22 Boulevard du Général Leclerc, 33120 ARCACHON, le **Dojo du Clavier** dans les conditions définies par la convention.

ARTICLE II :

Cette occupation est consentie à titre gratuit.

La Ville prendra à sa charge les coûts liés à l'usage du lieu

La convention est conclue pour la période du : **01/09/2022 au 30/06/2023**, année sportive **2022-2023**.

ARTICLE III :

Monsieur le Directeur Général des Services, est chargé, de l'exécution de la présente décision, dont une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 29/07/2022

Patrick DAVET



Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220729-DEC2022_384-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/08/2022

Affichage : 01/08/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

